



Accord d'intéressement

Une dernière réunion pour la signature d'un avenant à l'accord sur la prime d'intéressement, négocié et signé l'année dernière par le SNI-UNSA, a eu lieu le mardi 28 mai.

Une augmentation de 100 € sur la prime globale a été proposée par la Direction des Ressources Humaines, soit un total de 1900€ au lieu de 1800€ l'an passé, en positionnant ces 100 € supplémentaires sur l'objectif de production mensuel.

Le SNI-UNSA a, quant à lui, proposé de positionner les 100 € sur l'objectif de production annuel qu'il est plus facile d'atteindre, afin de faire bénéficier les salariés d'une prime d'intéressement la plus importante possible.

L'arbitrage suivant a finalement été fait par Mr le Directeur :

- 50€ seront positionnés sur l'objectif annuel relatif aux audits (obtention des audits ISO et IATF)
- 50€ sur l'objectif annuel de production (80% minimum de la prévision annuelle).

Le SNI-UNSA a signé cet avenant, le seul risque pour les salariés étant de voir leur pouvoir d'achat augmenter !